# Ville de Riorges

# Conseil municipal du 16 mars 2017 4.1

#### PATRIMOINE-VOIRIE-RESEAUX ET DEPLACEMENTS

REFECTION DES RUES ANTOINE BURELLIER

ET RENE COTY

APPROBATION DES MARCHES

Dans le cadre des travaux de réfection des rues Antoine Burellier (dans sa partie basse) et René Coty, un cahier des charges a été établi en vue de la consultation des entreprises.

Conformément aux dispositions de l’article 42 de l’ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et de l’article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, une consultation en procédure adaptée a été lancée pour ces travaux, répartis en deux lots :

* Lot n° 1 "Réfection de la rue Antoine Burellier"
* Lot n° 2 "Réfection de la rue René Coty".

Pour mémoire, les interventions à prévoir comprennent :

* la mise en place d’un plan d’Assurance de la Qualité (PAQ) ;
* l'installation du chantier ;
* la signalisation temporaire du chantier ;
* les travaux préparatoires ;
* les travaux de terrassements : déblais en terrain de toute nature (y compris démolitions de chaussées, de bétons ordinaires et armés, de maçonneries), purges, évacuation des déblais impropres à leur mise en remblais, couche de réglage, bordures, caniveaux de tous types, revêtement de chaussée, trottoirs... ;
* les travaux de voirie et réseaux divers.

A l’issue de la consultation, deux entreprises ont déposé leurs offres dans les délais prescrits pour les deux lots.

La commission spéciale des offres s’est réunie le 21 février 2017 afin de donner un avis sur les candidats ayant répondu à la consultation.

A la suite de l’analyse des offres et de l’avis de la commission spéciale des offres, les marchés ont été attribués à :

* lot n° 1 : entreprise EUROVIA DALA sise 348 avenue Charles de Gaulle – Riorges, pour un montant de 99 869,00 € HT soit 119 842,80 € TTC ;
* lot n° 2 : entreprise EUROVIA DALA sise 348 avenue Charles de Gaulle – Riorges, pour un montant de 69 918,80 € HT soit 83 902,56 € TTC.

A titre indicatif, le délai de réalisation des travaux est estimé à trois semaines pour la rue Antoine Burellier et deux semaines pour la rue René Coty.

Les travaux devront être terminés le 16 juin 2017 au plus tard.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

1. approuver les marchés à passer avec la société EUROVIA DALA pour les travaux de réfection de la rue Antoine Burellier et de la rue René Coty ;
2. autoriser le maire à les signer ;
3. dire que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget de l'exercice.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :